



# FFAM Club'infos

## Lettre aux clubs

Jun 2019

## AG du 23 mars

La 53<sup>e</sup> assemblée générale de la FFAM, organisée cette année par la Ligue des Hauts de France, s'est déroulée au Grand Palais de Lille. En guise de prologue, les participants ont pu assister en direct à la remise des médailles du championnat du monde F3P à Heraklion, où l'équipe de France a brillé.



Laurent Henry, Président de la FFAM, ouvre l'assemblée générale et remercie la Ligue Hauts de France pour son implication dans l'organisation de cet événement. Il remercie également les partenaires de la Fédération pour leur soutien, ainsi que les présidents

de ligues et de clubs, les membres des équipes de France et l'ensemble des participants pour leur présence. Dans son rapport, il rappelle les faits marquants de l'année 2018, dans le domaine sportif (le championnat du monde de vol circulaire à Landres), dans la gouvernance du sport (mise en place de l'agence nationale du sport) et dans la vie de la fédération (formation des dirigeants, finalisation des textes de la « loi drones »).

Jean Paul Perret, secrétaire général, dresse un bilan de la pratique aéromodéliste et ébauche des pistes de travail pour l'avenir. Il souligne l'importance de l'activité fédérale avec 1302 événements sur toute la France, répartis entre la compétition et la pratique loisir. Les 850 clubs, soutenus par les LAM, assurent l'animation de ces activités et la transmission de l'information auprès de nos 25000 licenciés. Il rappelle aussi qu'avec 5 médailles d'or, 5 d'argent et 8 de bronze, la France reste la deuxième nation aéromodéliste en nombre de médailles en championnats mondiaux et continentaux.

— Merci à la Ligue Hauts de France ! —

Au cours de cette Assemblée générale, Christian Bansard, trésorier de la FFAM, présente le budget réalisé en 2018 avant d'évo-

quer le budget 2019. Les deux sont approuvés par l'assemblée. Cette Assemblée Générale est également l'occasion d'une présentation, par Phoebus Communication, de sa stratégie, ainsi que des actions menées en ce sens, depuis 2016, pour la Fédération.

La soirée de gala qui a clôturé cette 53<sup>e</sup> assemblée générale à Lille a permis de mettre à l'honneur nos champions présents, les détenteurs de records du monde, ainsi que les chefs d'équipe. Merci à la Ligue Hauts de France ! ■

### Détail des récompenses :

*Challenge Jean-Paul Mariani · RCSAM remis à **Laurent Southon***

*Challenge Vol radiocommandé aéronefs motorisés remis à François Vénec et Alexis Lévy pour **Rochefort Aéromodel Club 17***

*Challenge Vol libre remis à Renaud Masson pour **Sèvres Anjou Modélisme***

*Challenge jeune bénévole remis à **Pierre Maniez***

*Challenge Jeannine Pabois · Féminine remis à **Marianne Eymar***

*Challenge Jean Ganier · club remis à Vincent Boisselier pour **Sénart multi Rotor***

*Challenge Pierre Ladieu · Récompense un délégué départemental remis à **Christophe Hennache**, délégué départemental (62)*

*2 premiers du classement du bilan d'activité des clubs remis à Fabrice Picard pour **CMBL** et à Benjamin Talman et Sandrine Duszko pour **ALCELMS***

*Challenge Club mis en avant pour son action envers la jeunesse remis à Marc Ruffino pour **Flandre Radio Modélisme***



Renaud Masson



Pierre Maniez



Marianne Eymar



Vincent Boisselier



Christ. Hennache



Fabrice Picard



Laurent Southon



François Vénec et Alexis Lévy



Marco Ruffino



Benj. Talman et Sandrine Duszko

# Nouvelles nominations

Trois nouvelles nominations pour la saison 2019.

Deux nouveaux présidents de Ligue d'AéroModélisme ont été élus cette saison :



**Claude Schnürer** est le nouveau président de la Ligue Centre - Val de Loire



**Pascal Brianchon** est le nouveau président de la Ligue Normandie.



Lors de la réunion du comité directeur du 18 mai, **Annie Besnard** a été nommée vice-présidente en charge de la communication. Elle prend donc désormais en charge la communication fédérale et fait partie du bureau exécutif.

Table des matières		Loisir et Compétition...	4
AG du 23 mars	1	Dotations 2019	5
Nouvelles nominations	2	Calendrier des championnats	6
L'avenir	2	Formation des dirigeants	7
Réglementation européenne	3	FAQ	8
Manifestations	4	Annonces...	8

## L'avenir est à inventer

Lors de l'assemblée générale à Lille, j'évoquais le problème de la baisse de nos effectifs – baisse qui perdure depuis 2016 et qui se profilait déjà quelques années auparavant.

Plusieurs facteurs expliquent cette tendance qui risque de se poursuivre encore durant plusieurs années.

1) Une tendance générale au niveau de toutes les fédérations sportives (olympiques ou pas). Peu d'entre elles voient leur effectif augmenter. Cela est dû au développement de l'individualisme qui conduit à l'éloignement de tout type d'associations.

2) Il ne faut ni ignorer ni mettre sous l'étouffoir que notre sport est impacté par les nouvelles



contraintes réglementaires édictées par l'État et l'Europe. Et cet impact, nous le retrouvons à deux niveaux :

- Au niveau philosophique, de principe, pour ceux parmi nos licenciés qui considèrent que la FFAM n'a pas fait assez pour

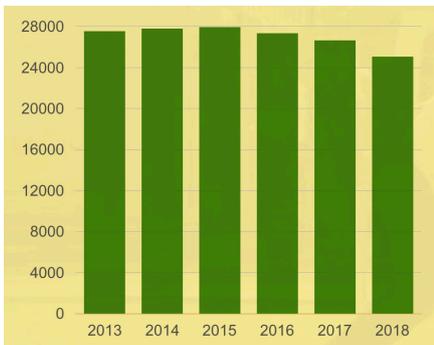
défendre l'aéromodélisme traditionnel lors de la gestation et de la sortie des textes législatifs et réglementaires de la loi dite «loi drones». Par principe, ils ne se sont pas reconnus dans notre action et l'ont démontré en ne reprenant pas de licence.

- Au niveau pratique, ce que je différencie de la position de principe, les deux niveaux de contraintes imposés par la loi.

- formation et enregistrement – ont découragé nos anciens qui, faute d'accès à l'informatique et à Internet, ont raccroché plus tôt que prévu ou ont décidé hélas de voler «incognito».

3) Notre fédération vieillit et cela pour plusieurs raisons :

- Les tranches d'âge les plus peu-



plées se situent autour de 68 ans, ce qui laisse présager une baisse continue de nos licenciés durant les prochaines années, comme le montre la courbe des âges présentée lors de l'assemblée générale de Lille.

- Durant les deux dernières décennies, l'avènement des modèles «Prêts à voler» a permis d'engranger bon nombre de licenciés et a accentué l'idée que l'aéromodélisme pourrait se pratiquer sans apprentissage autre que celui du vol, ce qui factuellement a augmenté le nombre de licenciés FFAM. Ces adultes d'alors deviennent les «seniors» d'aujourd'hui.

- En conséquence, les clubs n'ayant plus le besoin d'enseigner la construction et la répa-

ration des modèles, se sont focalisés sur la partie qui semble la plus «jouissive» de l'aéromodélisme – le vol – et ont perdu, le temps passant, les formateurs et l'expertise qu'ils avaient auparavant.

4) Un autre facteur apparaît également aujourd'hui :

- Le nombre de licences diminue alors que le nombre de clubs augmente. Cela résulte souvent de conflits intérieurs qui sont difficilement maîtrisables et qui aboutissent à des scissions donc à des pertes de licences.

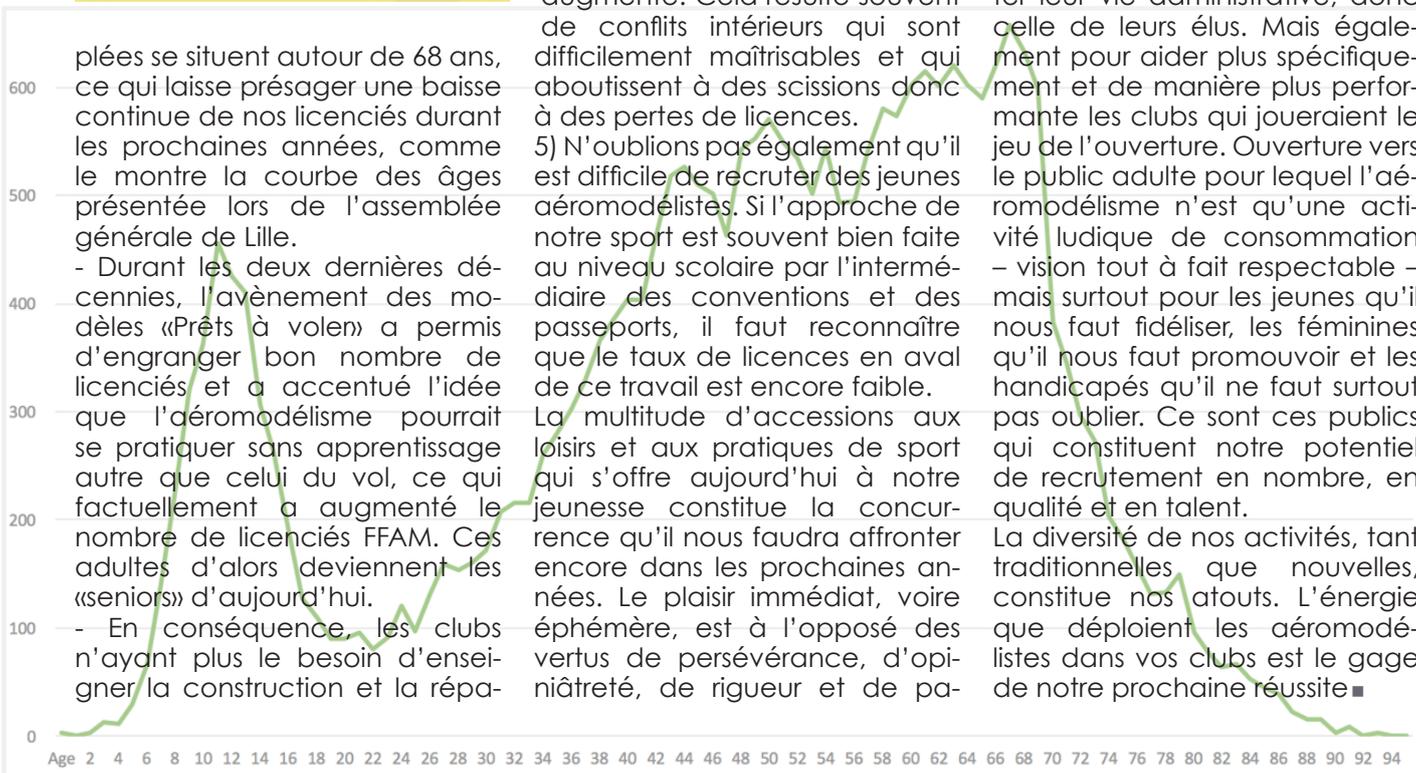
5) N'oublions pas également qu'il est difficile de recruter des jeunes aéromodélistes. Si l'approche de notre sport est souvent bien faite au niveau scolaire par l'intermédiaire des conventions et des passeports, il faut reconnaître que le taux de licences en aval de ce travail est encore faible.

La multitude d'accessions aux loisirs et aux pratiques de sport qui s'offre aujourd'hui à notre jeunesse constitue la concurrence qu'il nous faudra affronter encore dans les prochaines années. Le plaisir immédiat, voire éphémère, est à l'opposé des vertus de persévérance, d'opiniâtreté, de rigueur et de pa-

tience qui caractérisent notre sport.

Voilà donc ce qui résulte de cette réflexion faite pour expliquer cette baisse d'effectifs, mais aussi pour trouver les antidotes. La Fédération a conscience de cette baisse et de ses causes, et les mesures prises depuis un an vont dans le sens d'une aide plus efficace aux clubs afin de faciliter leur vie administrative, donc celle de leurs élus. Mais également pour aider plus spécifiquement et de manière plus performante les clubs qui joueraient le jeu de l'ouverture. Ouverture vers le public adulte pour lequel l'aéromodélisme n'est qu'une activité ludique de consommation – vision tout à fait respectable – mais surtout pour les jeunes qu'il nous faut fidéliser, les féminines qu'il nous faut promouvoir et les handicapés qu'il ne faut surtout pas oublier. Ce sont ces publics qui constituent notre potentiel de recrutement en nombre, en qualité et en talent.

La diversité de nos activités, tant traditionnelles que nouvelles, constitue nos atouts. L'énergie que déploient les aéromodélistes dans vos clubs est le gage de notre prochaine réussite ■



## Réglementation européenne



Mardi 11 juin, le Journal Officiel de l'Union Européenne a publié les textes régissant l'activité des « aéronefs sans équipage à bord », donc nos aéromodèles. Cette publication est l'aboutissement d'un travail de plusieurs années auquel la FFAM a été associée avec d'autres fédérations européennes, via



l'EMFU · European Model Flying Union · et qui a permis d'obtenir des assouplissements par rapport aux textes envisagés, en particulier pour la pratique en club et pour le vol de pente. Nous avons déjà publié différentes informations sur le sujet. Elles expliquent ce que contiennent ces textes.

**IMPORTANT** : à ce stade, rien ne change pour la pratique en France mais pour être applicables, il convient que les textes français soient adaptés.



La DGAC est chargée de cette tâche, à laquelle la FFAM est étroitement associée.

**La mise en application interviendra d'ici le 1er juillet 2021.**

Concernant les textes français relatifs à la loi dite « loi drone », le dernier arrêté concernant les dispositifs de signalement électronique est toujours au Conseil d'État. Nous avons lancé une étude pour nous assurer que les dispositifs envisagés n'interféreraient pas avec les dispositifs de télécommande et connaître les précautions à prendre pour l'installation ; résultats de l'étude en fin d'été.



Enfin, le travail continue avec le SGDSN et la DGAC pour la définition des sites exemptés de ce dispositif de signalement. À ce stade, une vingtaine de terrains de clubs posent problème et environ 500 sites de vols supplémentaires · pentes · sont en cours d'analyse pour obtenir des exemptions.

Nous continuons le travail et vous invitons à ne pas céder aux analyses trop sommaires diffusées sur les réseaux sociaux.

# Manifestations

## Vers un nouvel arrêté « Manifestations aériennes » pour 2020

Les textes réglementaires régissant les manifestations aériennes datent de 1996 et même modifiés plusieurs fois depuis, ils sont devenus désuets et difficilement applicables.

Bien que plusieurs fois simplifié, le dossier de demande d'arrêté préfectoral se subit comme un parcours du combattant auquel s'était ajouté le dossier Natura 2000 (même pour les terrains situés loin de ces zones) et les précautions inhérentes à la « posture Vigipirate ». De quoi décourager les organisateurs qui veulent recevoir du public et faire la promotion du sport et de leurs clubs. La famille des sports aériens, les services des DSAC, les préfetures souhaitaient également la refonte des textes afin de les simplifier, tout en collant mieux aux nouvelles réglementations et aux pratiques actuelles (nombreux nouveaux sports aériens) et tout en assurant la sécurité requise en

présence de public.

Ce texte aura fait l'objet d'une concertation étroite entre la FFAM et la DGAC. Certains détails sont encore à discuter, mais de grosses avancées sont déjà actées.

- Exemption d'autorisation préfectorale pour les compétitions sportives accueillant du public.

- Exemption d'autorisation préfectorale pour les « journées portes-ouvertes », à condition qu'aucun spectacle aéromodéliste n'y soit organisé, ni écolage ou apprentissage (les vols de découverte à destination des non licenciés seront autorisés...)

- Seules les manifestations aéromodélistes accueillant du public (« meetings ») resteront soumises à arrêté préfectoral, avec un renforcement du rôle du directeur des vols qui deviendra le vrai « patron » de l'organisation.

André Menu et Jean-Paul Perret, après plus d'un an de travail et de nombreuses réunions avec la DGAC, remontent les dernières modifications souhaitées par la FFAM.

Depuis plusieurs années nous constatons avec la crainte permanente de l'accident, que



de nombreuses manifestations accueillant du public... sans le dire... mais avec appel par affichage ou au travers des réseaux sociaux, se déroulent en France. Ce nouveau texte va dans le sens d'une simplification et devrait se résumer pour les JPO, les manifestations privées et les compétitions, en une simple déclaration en préfecture ultra simplifiée (un Cerfa d'une page !).

Mais toute médaille ayant son revers, la QPDD devra également évoluer. Moins de manifestations publiques d'aéromodélisme signifie moins d'opportunité de vol avec QPDD obligatoire. Par contre un plus grand nombre de JPO en présence de public, ne nécessiteront plus de QPDD... est ce bien raisonnable ? La QPDD est là pour s'assurer que le pilote volera en sécurité devant un public... Une commission a été mise en place au niveau fédéral afin de repenser tout le dispositif QPDD... à suivre !



## Loisir et Compétition... Évoluer pour survivre

Le vol libre a été la première activité aéromodéliste, puis ont suivi, le vol circulaire et le vol radiocommandé. Les progrès de la technologie et notamment la miniaturisation ont permis des avancées importantes et la création à l'intérieur de ces disciplines de catégories et de classes de plus en plus sophistiquées.

Mais à chaque étape de cette aventure, il y a toujours eu la bataille des anciens et des modernes... Le vol libre a rejeté le vol circulaire, puis ensemble ils se sont méfiés de la radiocommande, puis à l'intérieur de chaque discipline se sont créées des chapelles dont certaines se sont dressées les unes contre les autres. L'hélicoptère est souvent vu d'un mauvais œil, la voltige grand modèle de même, en vol libre les moto-modèles ne sont toujours pas facilement acceptés, en vol circulaire le combat a l'image d'une catégorie bar-

bare ! Et aujourd'hui, c'est le tour des drones, qui pour beaucoup ne sont toujours pas des aéromodèles... C'est ainsi que des pans de l'aéromodélisme ont été délaissés : le jet, l'hydravion, l'astro-modélisme, et j'en passe...

Donc, sommes-nous capables de dépasser ces attitudes conservatrices et d'accepter d'évoluer et de faire évoluer notre sport, qu'il soit pratiqué en loisir ou en compétition ?

En matière de loisir cela dépend du marché, de la tendance... et de la volonté d'accueil des autres au sein d'un club. En matière de compétition cela dépend de l'ouverture d'esprit des femmes et des hommes qui gèrent ces activités. Et depuis deux ans l'ouverture promise par la FFAM est réelle. Les membres du comité directeur ont approuvé d'importants changements, accep-

té de nouvelles catégories à titre expérimental ou définitif.

Le jet, après avoir été représenté au sein d'un groupe de réflexion, a aujourd'hui son groupe de travail catégoriel qui planche sur la compétition jet, l'astro-modélisme a créé un groupe de réflexion pour que son activité se développe et trouve ses marques au sein de notre fédération, comme c'est déjà le cas dans d'autres pays. L'hydravion, le vol de pente vont trouver à la rentrée des responsables pour



animer des groupes de réflexion. C'est une avancée notable... tout le monde se retrouve autour de la même table. C'est le début de la compréhension mutuelle, donc de l'acceptation de l'autre.

Au sein même de certains groupes de travail, l'immobilisme n'est plus de mise. De nouvelles catégories se créent, d'autres se regroupent avec comme principe de favoriser la promotion de la catégorie. Les disciplines maquettes se sont regroupées autour d'un titre de champion de France unique : planeurs, hélicos, avions concourent ensemble et donnent envie de se joindre à eux. Les racers vont faire de même autour d'une catégorie promotion qui rassemblera trois catégories existantes tout en s'ouvrant à des modèles du commerce, ne limitant pas ainsi cette activité à quelques spécialistes. La voltige indoor a réalisé son évolution il y a deux ans... C'est cela aussi l'innovation par l'ouverture d'esprit. D'autres travaillent en ce sens. La voltige grand modèle fait sa mutation en prenant en compte l'existence d'une structure internationale qu'il faut comprendre comme complémentaire et non concurrente.

Nous sommes donc capables d'innover, d'inventer, de créer, de réformer, de voir l'avenir sous un angle nouveau. C'est un très grand et perpétuel chantier, très chronophage pour ceux qui y travaillent.

Des catégories toute nouvelles, ont vu le jour avec l'avènement de nouvelles technologies : le drone racing par exemple, qui intéresse tellement les jeunes générations que les anciens (entendre par ce terme les plus de 40 ans) se sentent exclus et souhaitent la création d'une classe d'âge « vétérans »... ce que d'autres pratiquants, d'autres catégories, rejettent avec véhémence car ils pensent être et rester toujours jeunes ! Mais pourquoi pas ? ... c'est aussi cela innover !

Parlons de la dernière catégorie en date : le drone soccer. Elle fait fureur dans certains pays asiatiques et elle arrive en Europe aussi rapidement qu'est arrivé le drone racing. C'est un sport d'équipe (c'est rare en aéromodélisme) qui se joue à cinq contre cinq. Il consiste à faire

passer dans un but adverse, en forme d'anneau, l'un des cinq drones de l'équipe. Cela ne vous rappellerait pas Harry Potter et le Quiddish ? Vous l'aurez compris cela ressemble bigrement au foot ou au basket mais avec des drones pilotés à vue, et protégés chacun par une sphère ajourée. Accepter le challenge d'introduire cette nouvelle catégorie d'aéromodèles, c'est aussi cela, le devoir d'une fédération soucieuse de son avenir. Nous l'avons fait à l'issue d'un riche débat lors du dernier comité directeur.

Et comme il se doit - c'est la vie - la bataille des anciens et des modernes continue, exacerbée par l'utilisation de moyens mo-

dermes, novateurs, que sont les réseaux sociaux, utilisés comme il convient par les opposants les plus actifs aux catégories novatrices, donc dérangeantes.

Attirer de nouveaux aéromodélistes au sein de notre fédération ne peut que passer par cette ouverture beaucoup trop négligée par le passé. En phase de croissance, les problèmes ne sautent pas aux yeux. Être en phase de décroissance permet de soulever les paupières et de constater que de nouveaux pratiquants auraient pu nous rejoindre bien avant et ne pas se trouver rejetés parce que différents ou trop novateurs.

## Dotations 2019

### Types de dotation

- Autres : remboursement maximum de 300€ sur présentation de facture (conforme au devis présenté lors de la demande)
- ◀ Calmato aile basse
- ◀◀ Calmato aile basse + moteur thermique
- ◀◀◀ Calmato aile basse + moteur thermique + radio double commande
- ◀◀◀◀ Calmato aile basse + propulsion électrique
- ◀◀◀◀◀ Calmato aile basse + radio double commande
- ▶ Calmato aile haute
- ▶▶ Calmato aile haute + moteur thermique
- ▶▶▶ Calmato aile haute + propulsion électrique
- ▶▶▶▶ Calmato aile haute + propulsion électrique + radio double commande
- ▶▶▶▶▶ Calmato aile haute + propulsion électronique
- ▼ Kit cliq
- ▼◀ Kit cliq + radio double commande
- ◀◀ Kit hélicoptère T-Rex électrique
- ▼◀ Kit planeur easyglider pro RR
- ▼◀◀ Kit planeur easyglider pro RR + radio double commande
- × Kit Wizard X220
- ◀◀◀ Lot de balsa : remboursement maximum de 300€ sur présentation de la facture (conforme au devis présenté lors de la demande)
- ◀◀◀◀ Moteur thermique
- ◀◀◀◀◀ Moteur thermique + radio double commande
- ◀◀◀◀◀◀ Outillage : remboursement maximum de 300€ sur fourniture de la facture (conforme au devis présenté lors de la demande)
- ◀◀◀◀◀◀◀ Polyclub complet
- ◀◀◀◀◀◀◀◀ Polyclub + radio double commande
- ◀◀◀◀◀◀◀◀◀ Propulsion électrique
- ◀◀◀◀◀◀◀◀◀◀ Radio double commande
- ◀◀◀◀◀◀◀◀◀◀◀◀ Simulateur de vol

### Listes des clubs dotés

#### LAMAURA

- Vol Libre de la Vallée de la Bièvre
- ◀◀ Modélisme Club Jonageois
- ▼◀ Modèle Club Mauriennais
- ▼◀◀ Aéromodélisme de la Vallée de la Veyre
- ◀◀ Centre Léo Lagrange
- ▼ Ac de Romans Aéromodélisme - Aéro Modèle Club du Royans - Ass. de la Motte Servolex - Model Air Club de l'Allier
- ▼◀ Aéro Diois Club
- × Aéromodèles Club du Rhône - Airquad (RXQ)



- ◀◀ Model Club Chessy 69 (MCC 69)
- ◀◀◀ Aéroclub Club Forezien
- ◀◀◀ Ailes du Mâconnais et du Val de Saône - Vol Libre

#### LAMBFC

- ◀◀◀ Radio Modélisme Club Crotenay
- ▶ Aéro-Modélisme Nivernais
- ▼ Aéro Modèle Club de la Côte d'Or - Aéro-modèle Club du Charolais - Les Coucoucs de Morbier - Luzy Corsair Club
- ▼ Foyer Rural de Massilly
- ◀◀ Groupe A. Maillotin
- ◀◀ Air Fleury Club
- ◀◀ Club Aéro. du Plateau Maichois
- ◀◀◀ Club Aéromodélisme Avallonnais

#### LAMBRE

- Fly N' Stick RC
- ◀◀ Aéroplane 22 - Mini Ailes Plougonvelinoises
- ▶▶ Aéro Modèle Club du Golfe
- ▼ Aéro2000 - Association Vol de Pente Au Menez-Hom
- ▼ C. A. de Quimper et de Cornouaille
- ◀◀ Air Modèle du Pays Fouesnantais

#### LAMCVL

- Illiers Combray Astro Aéro. R.C. 28
- ◀◀ M. A. C. Commandant Tulasne - R.C.M.C. Orléanais
- ▼ Équipe Lochoise d'Aéro Modélisme
- × C. A. de Chartres
- ◀◀ Air Sandillon
- ◀◀ Aéro Modélisme Club de Châteaudun - Club Aéro. de Blois le Breuil

#### LAMGE

- ◀ Les Teufs-Teufs Modèle Air Club Chalonnais

## Listes des clubs dotés (suite)

- ◀ Model Air Club de l'aube (M.A.C.A.)
- ◀ Aéro Club Jean Mermoz
- ▶ Model Club de Benfeld - Model Club les Éperviers
- ▶ Aéro Club de Brumath - Air Model Club de Romilly - C.A.M. de Saverne Steinbourg - Les Ailes Sarregueminoises
- ◌ Club Modeliste des Hautes Vosges
- ◌ C.a. Les Ailes d'Icar - Calair
- ✈ Les Fous Volants de Bellefontaine

### LAMHDF

- ◀ Modèle Air Club Lens Benfontaine
- ▶ Albatros Model Club d'Herlies - Les Aigles du Vauroux - Les Faucheurs de Marguerites
- ▶ Amiens Aéro Modèles Club A.A.M.C. - Ass. A. Chevrières Air Model - Model Club du Santerre - Modele Club du Beauvaisis
- ▶ Gohelle Aero
- ✓ Aéro Model Club de Saint-Omer - C.L.I.C. Section Aéromodélisme - Model Club de Sissonne
- ✈ Section 14/18
- ◌ 2 Caps Aéro - Aéro Club Radio Commande Aulnesien - Les Ailes Carlesiennes
- ✈ Côte d'Opale Aéromodélisme - Les 3 L de Lys-lez-Lannoy
- ▶ Asso. Aéro. du Bassin de la Sambre

### LAMIF

- Aéro Club Jean Bertin - Sénart Multirotor Racing
- ◀ Albatros Model Club Rambouillet
- ▶ Les Ailes Du Mantois
- ▶ Association Modéliste Caudacienne - Les Clayes du Ciel - Modele Air Club d'Hardricourt
- ▼ Ass. Modélisme et Loisirs Techniques - Les Klostrophobes Ailes - Luzaeroclub
- ▼ Model Club de Neuilly-sur-Seine

- ✓ Aéro Club des Cigognes - Les Ailes Saint-Quentinoises
- ✕ Modèle Club de Marly-La-Ville - Team Model Modelisme
- ✳ Club Modéliste du Confluent
- Saint-Fargeau-Ponthierry A. M.
- ✈ Ailerons d'Enghien Moisselles - U. S. de Champagne-sur-Seine

### LAMNA

- Aeromodel Club Niortais - Vol Libre Moncontourais
- ◀ Ac Gascogne Aéromodélisme - Air Model Club Oléronais 17 - Ass. S.c. de Pessac Alouette - Perigord Air Model
- ◀ Aéro Model Club de Saintonge - Model Arvert Club 17
- ◀ Aéro-Model Club du Limousin - Les Albatros du Médoc
- ▶ Aero Club de la Creuse - Aéro Modèles-Club du Libournais
- ▶ Aeromodelisme Club de Brive
- ▼ Club Aéromodélisme Miauleto - C.A.M. - Saint Aubin Model Club
- ✓ Aéromodélisme de la Leyre - Les Ailes Cognacaises - Salles en Vol
- ✓ Model Air Club Villeneuvois
- ✈ Aero Club du Poitou
- ✳ Aéro Modèle Club Ouest Correzien - Aéromodélisme de Haute-Saintonge - Charente Limousine Aéro-Modélisme - Sud Vienne Aéro-Modélisme
- ✈ Club Aéromodéliste du Médoc
- ▶ Air Land Modélisme

### LAMNOR

- Club Aéro Modéliste Rislois
- ▶ Ass. Bayeusaine de Modélisme
- ▶ Club Modeliste de Dieppe
- ✓ Breuilpont Modèles Air Club (B.M.A.C.) - Criqu'Aile Club
- ✳ Club d'Aéromodélisme De La Côte Fleurie

- ✈ Club Radio Modeliste Aiglon - Hague Model Air Club

### LAMOCC

- A. M. Causse Montagne Noire - C. A. Airbus France Toulouse
- ◀ Club Aéromodéliste Calvissonnais
- ▶ Aéro Model Club Bellegardais - Mini Ailes Gaillacoises - O. M. A. T. Guillaumet
- || Aéro Modèle Club Cuquois
- ✓ Aéro Modélisme Conflent - Aéro-Model-Club Narbonnais - Club Modélisme de la Lomagne - Les Ailes du Causse Lotois - Les Fous Volants du Haut Quercy - P. D. M. Les Ailes d'Alairac
- ✈ Air Club Eluza
- ✳ Soual Model Air Club - SMAC - Vic Aéro Modèles
- Ailes Bleues Verniollaises
- Aéro Modèle Illiberis Club (AMIC)
- ✈ Vic-Bigorre Aéromodélisme
- ▶ Aéro Model Club Cévenol

### LAMPACA

- ▶ Club Aéromodéliste de la Région de l'Etang de Berre
- ▶ Les Modélistes du Verdon - Model Air Club d'Aix-en-Provence
- ▶ Ass. Modélistes Brignolais - Azur Flying Club 06
- ▶ Aéro Modèle Club de la Gaude
- ▼ Air Models Club La Ciotat
- ✓ Air Model Club de Château Arnoux Saint Auban - Model Air Club Cugeois
- ▶ Azur Rotor Club - Club Aéro Mod. du Pays de Fayence

### LAMPL

- ▶ Club de Modélisme Gétignois
- ✓ Aéromodélisme Sablais
- ◀ Club Modéliste Luçonnois
- ✕ Live Your Drone

# Calendrier des championnats Saison 2019

Code couleur des catégories

- FPV Racing
- Vol circulaire commandé
- Vol libre
- Vol radiocommandé - aéronef motorisé
- Vol radiocommandé - planeur

Type de championnat

-  monde
-  Europe
-  France

## JUN 2019

Date	Catégories	Libellé	Lieu
 28 - 30		Electro 7	 Agde - 34

## JUILLET 2019

Date	Catégories	Libellé	Lieu
 11 - 14		F3A - Avion de voltige	 Saint-Martin-le-Beau - 37
 14-20		Vol Circulaire Commandé	 Pazardzik - Bulgarie
 14-20		F3K : Planeur lancé-main	 Jakabszallas - Hongrie
 28/7-3/8		F3J : Planeur thermique de durée	 Wloclawek - Pologne
 30/7-3/8		Vol libre extérieur junior	 Prilep - Macédoine

## AOÛT 2019

Date	Catégories	Libellé	Lieu
 1-11		F3A : Avion de voltige	 Calcinatello di Calcinato - Italie
 5-10		F3B : Planeur multi-épreuves	 Jeseník-Mikulovice - République Tchèque
 6 - 12		F3D : Avion de course aux pylônes	 Maryborough - Australie
 6 - 12		F5D : Avion électrique de course aux pylônes radiocommandé	 Maryborough - Australie
 11-18		F5J : Motoplaneur électrique de durée thermique	 Boleraž - Slovaquie

	15 - 18		Vol libre extérieur		Drouville - 54
	24 - 25		Vol Circulaire Commandé		Sainte-Eulalie - 33
	25-30		F1E : Planeur à guidage magnétique		Martin - Slovaquie
	30 - 01		Maquette RC		Rochefort - 17
	31 - 01		F3J - Planeur thermique de durée RC		Avanton - 86

## SEPTEMBRE 2019

Date	Catégories	Libellé	Lieu		
	07 - 08		F5B - Motoplaneur électrique		Montauban - 82
	07 - 08		F3B - Planeur multi épreuve		Montauban - 82
	07 - 08		F5J - Motoplaneur électrique de durée thermique		Rochefort - 17
	07 - 08		Racer RC		Châtillon-sur-Seine - 21
	14 - 15		F3K - Planeur Lancé-main RC		Jonzac - 17
	28 - 29		F9U - Drone Racing		Quessoy - 22
	8 - 29		F1E - Planeur à guidage magnétique		Saint-Jean-de-Sauves - 86
	28 - 29		Formule France 2000		Orléans - 45

## OCTOBRE 2019

Date	Catégories	Libellé	Lieu		
	17-22		Vol libre extérieur senior		Lost Hills - USA

## Formation des dirigeants

### La saison 2019-2020 sera intense...

Cette formation, assurée au cœur des ligues par Michèle Venec, Laurent Henry et Jean-Paul Perret, s'est déjà déroulée en Pays de la Loire, en Nouvelle-Aquitaine, et en Bourgogne-Franche-Comté cette année et en fin d'année dernière. Elle a, aux dires des participants, beaucoup intéressé, et déjà certains présidents de clubs en redemandent. Les prochaines destinations seront le Grand Est, PACA, Hauts-de-France, dans l'attente d'autres organisations dans les autres ligues.



Le 17 février 2019, à Sermange, les clubs de la Ligue Bourgogne - Franche Comté

Cette formation est destinée à mieux faire connaître le fonctionnement de notre fédération et les possibilités qu'elle offre aux clubs. Elle sert également à recueillir les remarques et critiques que les clubs émettent et ce en direct entre responsables du terrain, en présence de leurs présidents de ligues, et responsables « parisiens ».

Elle constitue l'occasion d'évoquer les discussions que la FFAM a avec l'État, sur les nouveaux textes réglementaires en gestation : arrêtés consécutifs à la « loi drones », nouvel arrêté sur les manifestations aéromodélistes, évolution nécessaire des QPDD, ... Cela permet également d'aborder les aides qu'apporte la fédération chaque année aux clubs fédérés ou directement aux licenciés, et ce principalement aux jeunes aéromodélistes. Et nous avons pu constater le fossé qui existe, pour tous ces points, entre nos responsables de clubs et

l'idée que la fédération se fait de la pertinence de son information. Celle-ci est certes troublée par les



Le 9 mars 2019, à Angoulême, les clubs de la Ligue Nouvelle Aquitaine

Prochaines dates de formation :

- en LAM PACA, le 26 octobre 2019 à Cabriès ;
- en LAM Grand Est, le 16 novembre 2019 à Brumath.



Le 7 octobre 2018, à Nantes, les clubs de la Ligue Pays de la Loire

fausses - ou mauvaises - informations, déformées volontairement ou pas par les multiples posts qui circulent sur les réseaux sociaux, c'est pourquoi elle mérite d'être plus directe et mieux adaptée aux profils variés des 850 présidents de clubs.

Ces premières réunions nous obligent à faire évoluer vers plus d'ergonomie notre site qui reste le lien direct entre les responsables administratifs des associations de terrain et l'échelon national, mais également de remettre de l'humain dans le système.

# FAQ

## Compléments d'information

« Je reçois des étrangers dans mon club. Quelles sont leurs obligations ? »

En ce qui concerne la « loi drones » deux cas se présentent :



Lorsque des aéromodélistes sont invités par un club (meeting, manifestations publiques ou privées, vacances...), ils doivent répondre à la règle générale :



Pour les aéromodélistes participant à une compétition internationale la formation est dispensée lors du briefing pré-compétition par un responsable de l'organisation. L'enregistrement de chaque aéromodèle reste obligatoire.



« Tout pilote faisant évoluer un aéronef non habité télépiloté en France se soumet à deux obligations : formation (site de la DGAC en anglais) et enregistrement de chaque modèle de masse supérieure à 800g. »

Un document en anglais est en préparation et sera mis en ligne sur le site fédéral.

## Annonces...



### Vidéos

Une vidéo préparé par le CNOFSF pour présenter toutes les fédérations sportives a été diffusée le 16 juin 2019 à 19h30 sur France Ô, et sera rediffusée sur le web, sur FranceTVsport.fr et France tv.



Une nouvelle vidéo va sortir sur un nouveau sujet « **des techniques d'aéromodélisme aux métiers de l'aéronautique** ». Vous pourrez la visionner sur la chaine Youtube fédérale et la télécharger depuis extranet dans la rubrique :

**La communication > Vidéos**



### Fermeture Extranet

Comme chaque année, l'espace dirigeant sera fermé, à la rentrée de septembre.

Afin de vous organiser, prenez note de cette information car la fermeture durera une semaine complète. Attention, si vous devez vous inscrire pour des compétitions qui se déroulent en septembre !! L'espace licencié reste ouvert pendant la fermeture de l'extranet.



### Appel à contribution pour la rédaction d'articles

Aéromodèles n'existe plus, mais nous continuerons à publier, sur le site fédéral, les articles que vous nous enverrez. Nous réfléchissons actuellement à la forme la plus accessible pour tous.

Merci d'envoyer vos contributions à l'adresse : [a.besnard@ffam.asso.fr](mailto:a.besnard@ffam.asso.fr)



## 53<sup>e</sup> Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace



A l'occasion du salon au Parc des Expositions du Bourget, les membres de la FFAM ont présenté la discipline aéromodéliste et la fédération, au sein du village du Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives, qui regroupait 6 fédérations aéronautiques et sportives.



Photos du Stand de la FFAM au Salon de Bourget en 2019